

Permanence d'Oxygène 74

Consignes générales

Le signataire s'engage à respecter des consignes générales pour assurer la permanence de l'association Oxygène 74.

Récupérer la clé de la salle PM la veille ou le jour-même auprès du responsable (Police Municipale ou mairie).

Prendre connaissance du contrat de prêt de la salle PM et l'appliquer. Bâtiment Marius Jolivet. Appliquer les consignes de sécurité.

Les mariages sont prioritaires (salle des mariages). Pas de tables ni de chaises dans le couloir si un mariage est prévu.

Ouvrir le local à 13h30 (ou avant) et le fermer à 17h30 (ou après) les jours prévus lors de l'engagement du permanent.

Procéder à l'affichage (et en partant au désaffichage) de l'association Oxygène 74 : fenêtre, sur-boîte, porte RDC, porte étage...

S'assurer de la propreté (sol, mobilier) avant et après la séance.

Installer les tables en carré. En partant, ranger les chaises.
Laver les tables avant usage (du sable fin tombe du plafond).
Installer une table de ravitaillement et une table de prospectus. Les autres tables sont pour les invités, les réunions, le travail administratif.

Faire l'inventaire du mobilier de la cuisine.

Accueillir le public. Le renseigner. Ecrire ses coordonnées et ses demandes (sur la feuille de présence)

Aider le secrétaire administratif : classement, étiquetage, écritures...

Fait à Collonges sous Salève, le :

Nom et prénom :

Signature